

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - 23226 - 2024 B 04251 - 442 823 266 - 2GI TECHNOLOGIE

2 GI TECHNOLOGIE

33, Avenue des Esperelles
Bât. B "les Esperelles" Entrée 6
13500 MARTIGUES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NES EXPERTISE

1 RUE DU COLONEL ROZANOFF

13620 CARRY LE ROUET

0442803688

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	41 081		1 253
Installations générales agencements aménagements divers	2 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	133 869		54 136
TOTAL	136 668		54 136
Prêts, autres immobilisations financières	240		120
TOTAL	240		120
TOTAL GENERAL	177 989		55 509

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			42 333	42 333
TOTAL			42 333	42 333
Installations générales agencements aménagements divers			2 800	2 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			188 005	188 005
TOTAL			190 804	190 804
Prêts, autres immobilisations financières			360	360
TOTAL			360	360
TOTAL GENERAL			233 498	233 498

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		38 317	1 526		39 843
TOTAL		38 317	1 526		39 843
Installations générales agencements aménagements divers		2 693	107		2 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		107 150	17 151		124 301
TOTAL		109 843	17 257		127 101
TOTAL GENERAL		148 161	18 783		166 944
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 526			
Instal.générales agenc.aménag.divers		107			
Matériel de bureau informatique mobilier		17 151			
TOTAL		17 257			
TOTAL GENERAL		18 783			

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 273
Autres créances	123
Total	6 396

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 606
Dettes fiscales et sociales	44 117
Total	49 723

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		60 663
Total		60 663
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		158 446
Total		158 446

Le 21/05/2024
GIMENEZ GUILLAUME Gérant



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			30 000	30 000	30 000
Nbre des actions ordinaires existantes				1 500	1 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			1 036 600	1 047 097	1 443 220
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			61 391	55 865	88 616
Impôts sur les bénéfices			8 879	6 211	14 781
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			37 735	30 729	55 052
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				33.10	49.22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				20.49	36.70
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			288 018	328 038	482 132
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			176 193	197 919	269 122

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 31/12/2023

Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

SI PME innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: 2 GI TECHNOLOGIE

Adresse du siège social: 33, Avenue des Esperelles, Bât. B "les Esperelles" Entrée, 13500 MARTIGUES

SIRET: 44282326600048

Adresse du principal établissement: _____

Ancienne adresse en cas de changement: _____

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

B ACTIVITE

Activités exercées: _____

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	Bénéfice imposable au taux normal	33 626	Déficit	
--------------------------	--------	---	-----------------------------------	--------	---------	--

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassin d'emploi à redynamiser, art 44 duodécies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: MRS EXPERTISE, 1 RUE DU CORONEL BOUAVOIT, 13500 CAPUS DE ROUZY, Tél: 0442807055

Nom et adresse du conseil: _____

CGA/OMGA: _____ Viscir conventionné (cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viscir conventionné: _____

Date: _____ Lieu: MARTIGUES

Qualité et nom du signataire: _____

Signature: _____

N° d'agrément du CGA/OMGA/viscir conventionné: _____

Examen de conformité fiscale (ECF): _____

CG4 04/2024

Document N° 004264 en Europe

Confiance conférer à l'expert



Désignation de l'entreprise : <u>2 GI TECHNOLOGIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>33, Avenue des Esperelles</u>		13500 MARTIGUES	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>44282326600048</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>13/11/2023</u>	
		N-1 <u>13/11/2022</u>	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Stocks *		
	Créances	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	CB	CC
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	
Disponibilités	CH	CI	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	CR
Cléuse de réserve de propriété *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 GI TECHNOLOGIE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :30.000.....)	DA	30 000	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	53 073	22 344	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 052	30 729	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	141 125	86 073
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 106	12 148	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	458	7 337	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 919	34 145	
	Dettes fiscales et sociales	DY	275 389	177 342	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		712	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EA			
	TOTAL (IV)		EB	158 446	148 705
TOTAL (V)		EC	555 318	380 389	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	696 443	466 462	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	555 318	380 389	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : 2_GI TECHNOLOGIE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	301 382	FB	144	FC	301 526	220 288	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
		services*	FG	1 141 695	FH		FI	1 141 695	826 809
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 443 076	FK	144	FL	1 443 220	1 047 097	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		1 200	
	Autres produits (1) (11)					FQ	269	146	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 444 990	1 048 443
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	244 691	182 843	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	205 085	176 626	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 254	6 321	
	Salaires et traitements*					FY	592 632	401 538	
	Charges sociales (10)					FZ	269 122	197 919	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce	HS		GA	18 783	18 925	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)					GE	32 979	25 880		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 373 546	1 010 053	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	71 444	38 390	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2	14		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)					GP	2	14		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 613	1 633		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	1 613	1 633		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 611)	(1 619)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	69 833	36 771		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 GI TECHNOLOGIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	182
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	182
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	13
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	169
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 781 6 211
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 444 992 1 048 639
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 389 940 1 017 910
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	55 052 30 729
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 200
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	77 703 64 134
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 682 9 462
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 19 864 obligatoires A9 57 839		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2GI TECHNOLOGIE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 33, Avenue des Esperelles,
Bât B. Les Esperelles Entrée 6, 13500 Martigues
442 823 266 RCS AIX-EN-PROVENCE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du bilan et des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2023, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 55 052 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	55 052 euros
Report à nouveau :	53 073 euros

Formant un bénéfice distribuable de	108 125 euros

A titre de dividendes	100 000 euros

Au titre du report à nouveau créateur	8 125 euros

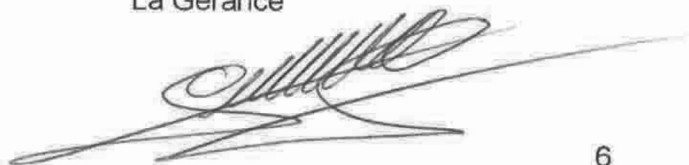
Le solde entièrement au Report à nouveau Au titre du report à nouveau créateur qui s'élève à la somme de 8 125 euros

Il est rappelé les distributions de dividendes antérieures :

- Exercice clos le 31/12/2022 : 0 euro
- Exercice clos le 31/12/2021 : 46 500,00 euros
- Exercice clos le 31/12/2020 : 0 euro

Vote unanime en assemblée générale ordinaire annuelle du 13 Juin 2024

Certifié conforme
La Gérance





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2023

Assemblée générale du 13 juin 2024 : approbation des comptes de l'exercice 2023

2GI TECHNOLOGIE

33 Avenue des Esperelles
13500 Martigues

Ce rapport contient 15 pages



A l'associé unique,

Opinion sans réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2GI TECHNOLOGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion ne fait pas mention des délais de règlements fournisseurs et clients prévus par les articles l. 441-6-1 et d 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

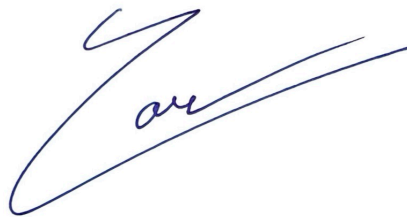
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ollioules, le 29 mai 2024

ALC2 Audit

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Virginie Lana', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Virginie Lana
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	42 333	39 843	2 490	2 763	273	9.89
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	190 804	127 101	63 704	26 825	36 879	137.48	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	360		360	240	120	50.00	
Total II	233 498	166 944	66 554	29 828	36 726	123.12	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	407 361		407 361	344 439	62 922	18.27
	Autres créances	1 557		1 557	4 121	2 564	62.22
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	160 308		160 308	39 113	121 195	309.86	
Charges constatées d'avance (3)	60 663		60 663	48 961	11 702	23.90	
Total III	629 889		629 889	436 634	193 255	44.26	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	863 386	166 944	696 443	466 462	229 980	49.30	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

360

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000				
	Réserves						
	Réserve légale	3 000	3 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	53 073	22 344	30 729	137.53		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	55 052	30 729	24 323	79.15		
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	141 125	86 073	55 052	63.96			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	50 106	12 086	38 020	314.59		
	Concours bancaires courants		62	62	100.00		
	Emprunts et dettes financières diverses	458	7 337	6 879	93.76		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 919	34 145	36 774	107.70			
Dettes fiscales et sociales	275 389	177 342	98 046	55.29			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		712	712	100.00			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	158 446	148 705	9 741	6.55		
	Total IV	555 318	380 389	174 928	45.99		
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		696 443	466 462	229 980	49.30		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

555 318

380 389

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	301 382	144	301 526	220 288		81 238	36.88
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 141 695		1 141 695	826 809		314 886	38.08
Chiffre d'affaires NET	1 443 076	144	1 443 220	1 047 097		396 123	37.83
Production stockée							
Production immobilisée						1 500	
Subventions d'exploitation			1 500			1 500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 200		1 200	100.00
Autres produits			269	146		123	84.24
Total des Produits d'exploitation (I)			1 444 990	1 048 443		396 547	37.82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			244 691	182 843		61 848	33.83
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			205 085	176 626		28 458	16.11
Impôts, taxes et versements assimilés			10 254	6 321		3 933	62.21
Salaires et traitements			592 632	401 538		191 094	47.59
Charges sociales			269 122	197 919		71 203	35.98
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 783	18 925		142	0.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			32 979	25 880		7 099	27.43
Total des Charges d'exploitation (II)			1 373 546	1 010 053		363 493	35.99
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			71 444	38 390		33 053	86.10
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	14	12	84.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2	14	12	84.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 613	1 633	20	1.22
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 613	1 633	20	1.22
2. Résultat financier (V-VI)	1 611	1 619	8	0.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 833	36 771	33 062	89.91
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		182	182	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		182	182	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13	13	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		13	13	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		169	169	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 781	6 211	8 570	137.98
Total des produits (I+III+V+VII)	1 444 992	1 048 639	396 353	37.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 389 940	1 017 910	372 030	36.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	55 052	30 729	24 323	79.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 081		1 253
Installations générales agencements aménagements divers	2 800		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	133 869		54 136
TOTAL	136 668		54 136
Prêts, autres immobilisations financières	240		120
TOTAL	240		120
TOTAL GENERAL	177 989		55 509

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			42 333	42 333
Installations générales agencements aménagements divers			2 800	2 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			188 005	188 005
TOTAL			190 804	190 804
Prêts, autres immobilisations financières			360	360
TOTAL			360	360
TOTAL GENERAL			233 498	233 498

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	38 317	1 526		39 843
Installations générales agencements aménagements divers	2 693	107		2 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	107 150	17 151		124 301
TOTAL	109 843	17 257		127 101
TOTAL GENERAL	148 161	18 783		166 944
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	1 526			
Instal.générales agenc.aménag.divers	107			
Matériel de bureau informatique mobilier	17 151			
TOTAL	17 257			
TOTAL GENERAL	18 783			

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 273
Autres créances	123
Total	6 396

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 606
Dettes fiscales et sociales	44 117
Total	49 723

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	60 663
Total	60 663
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	158 446
Total	158 446

Le 21/05/2024
GIMENEZ GUILLAUME Gérant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 2 GI TECHNOLOGIE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	360	UV	360	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	407 361		407 361						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	123		123						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	75		75					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 359		1 359						
	Charges constatées d'avance	VS	60 663		60 663						
	TOTAUX		VT	469 941	VU	469 941	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	50 106		50 106						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	70 919		70 919						
Personnel et comptes rattachés		8C	65 992		65 992						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	101 033		101 033						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	8 569		8 569						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	93 854		93 854						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 941		5 941						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	458		458						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	158 446		158 446						
TOTAUX		VY	555 318	VZ	555 318						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	49 980	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 960	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT